

*Les crédits*

**M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et du ministre de la Défense nationale):** Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui à la question n° 524.

[Texte]

Question n° 524—**M. Taylor:**

Le gouvernement a-t-il des employés dans la circonscription de The Battlefords—Meadow Lake et, dans l'affirmative, a) combien y en a-t-il et quel est leur lieu de travail principal, b) y a-t-il des postes désignés bilingues et, dans l'affirmative, combien y en a-t-il, c) combien de vacances y a-t-il eues parmi les postes unilingues et bilingues et combien de ces vacances a-t-on comblées?

**L'hon. Gilles Loiseleur (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)):** Le gouvernement a 157 employés de la Fonction publique dans la circonscription électorale de The Battlefords—Meadow Lake. De ceux-ci, 4 sont dans des postes bilingues et 153 sont dans des postes unilingues anglais. Ces employés sont situés surtout dans les localités de Battleford, North Battleford et Meadow Lake.

Au titre du recrutement dans la Fonction publique pour 1992 en Saskatchewan, les 36 nouvelles recrues ont été nommées à des postes unilingues.

[Français]

**Mme le vice-président:** On a répondu à la question tel qu'indiqué par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Traduction]

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et du ministre de la Défense nationale):** Je demande que tous les avis de motion portant production de documents restent au *Feuilleton*.

**M. Duhamel:** Madame la Présidente, j'ai inscrit au *Feuilleton* le 12 février 1993 la question n° 472 qui se lit comme suit:

[Traduction]

Combien de femmes autochtones travaillent dans le domaine juridique a) au ministère de la Justice, b) dans d'autres ministères fédéraux, c) dans les sociétés d'État et organismes gouvernementaux, d) aux diverses commissions des droits de la personne?

En vertu du Règlement de la Chambre, le gouvernement a 45 jours pour répondre à ce type de questions. Cela fait maintenant déjà plus de 100 jours.

[Français]

Je suis, il me semble, une personne assez raisonnable et patiente mais, franchement, on pousse un peu fort.

[Traduction]

Je me souviens d'une autre question dont la réponse s'est fait attendre pendant 400 jours. Elle portait sur l'utilisation des recettes de la TPS. Je ne peux pas attendre aussi longtemps. La session achève. Je suis de plus en plus irrité de ce délai, parce que ces questions m'ont été posées par des électeurs et que je ne suis pas en mesure de leur répondre. Je veux leur donner une réponse sans tarder.

Puis-je avoir l'assurance que j'aurai la réponse à ces questions au cours des prochains jours, s'il vous plaît?

[Français]

**M. Langlois:** Madame la Présidente, j'ai pris bonne note des représentations du député, et je vais faire en sorte que la réponse à sa question soit fournie le plus rapidement possible et, je l'espère, à l'intérieur des prochains jours.

**Mme le vice-président:** En ce qui concerne les avis de motions portant production de documents, les avis sont-ils tous réservés?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

## LES CRÉDITS

LE BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL DE 1993-1994—

**Mme le vice-président:** Aujourd'hui étant le dernier jour désigné pour la période des subsides se terminant le 23 juin 1993, la Chambre procédera comme d'habitude à l'étude et à l'adoption d'un projet de loi des subsides.

Vu les récentes pratiques, les honorables députés sont-ils d'accord pour qu'on distribue maintenant ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.